

Les maîtres cachés de l'interculturel

*Abdellatif Chaouite **

L'espace social interculturel appelle à une double «traduction» : de ce qui est échangé et des modalités mêmes des échanges.

Cet acte, à la fois poétique et politique, dérange l'ordre normatif qui tend à cerner l'interprétariat social dans un tropisme technique.

Savons-nous tout ce que nous devons aux traducteurs et, plus encore, à la traduction ? Nous le savons mal. Et même si nous avons de la gratitude pour les hommes qui entrent vaillamment dans cette énigme qu'est la tâche de traduire, si nous les saluons de loin comme les maîtres cachés de notre culture, liés à eux et docilement soumis à leur zèle, notre reconnaissance reste silencieuse, un peu dédaigneuse, d'ailleurs par humilité, car nous ne sommes pas en mesure de leur être reconnaissants. »¹

Cette remarque, introduisant le texte *Traduire* de Maurice Blanchot, garde non seulement sa pertinence générique mais prend une valeur particulière dans le contexte qui nous intéresse ici : la transition qui s'opère vers une société mondialisée, au double sens de la mondialisation (globalisation économique) et de la «mondialité» (interférences des modes de socialité). Contexte que l'on pourrait, par réduction phénoménologique mais aussi par effet d'hologramme, cerner au niveau de ce qu'on appelle l'interculturel. Cette remarque nous donne à penser une «énigme» : ce qui est au cœur même du processus de l'interculturel, c'est-à-dire de l'horizon de déploiement d'une réalité sociale positivement ou négativement exhibée, à savoir la praxis sociale de la traduction ou la production de relations sociales à partir de différences linguistiques et culturelles, reste

* Rédacteur en chef de la revue Ecarts d'identité, formateur Adate, Grenoble.

« caché », dérobé, en tout cas insuffisamment « reconnu » et insuffisamment pensé dans les approches de l'interculturel.

Ligne de tension

Cette « énigme » est sans doute moins un mystère – un inaccessible à la connaissance ou un intraduisible – qu'un problème : elle pose le problème de l'espace social interculturel comme espace de relations sociales exigeant une « traduction » non seulement de ce qui est échangé mais des modalités mêmes des échanges, non seulement des dires mais de ce que ces dires dans telle ou telle langue font de manière performative. Quiconque a pratiqué de la traduction ou de l'interprétariat dans le milieu social ou a travaillé avec des traducteurs-interprètes dans ce milieu sait ce que ce traduire veut dire : éveiller des structures voire des généralogies des rapports sociaux dans lesquels le traducteur-interprète est lui-même souvent happé et dont il ne peut s'acquitter qu'à grands renforts d'artifices (« neutralité », « objectivité », etc.). Cette artificialisation ou cette technicisation de l'acte de traduire dans le contexte de l'interculturel, aussi nécessaire soient-elles sur le plan empirique, « cachent » mal justement les enjeux normatifs voire les enjeux d'assujettissement auxquels elles peuvent également donner lieu.

Traduire dans le milieu social interculturel révèle la réalité des rapports sociaux dans le contexte interculturel : Un ordre social normatif et la potentialité de sa mise en question par la diversité. C'est sans doute cette ligne de tension, mettant à jour l'envers de l'ordre normatif (comme système de classification des populations), qui donne souvent lieu à un tropisme technique de l'interprétariat-traduction en milieu social, fortement institué par les « attentes » institutionnelles, comme si la relation sociale interculturelle pouvait se réduire à

une relation sociale de différence purement linguistique, comme si elle n'appelait à la traduction que l'élément linguistique supposé neutre, ce qui déjà en soi implique une représentation erronée ou du moins simpliste de la dimension linguistique. Il y a là, au niveau de cette ligne de tension, des connexions ou des noeuds problématiques entre le social, le psychique, le linguistique, le culturel et le politique qui perturbent l'ordre social, ses ordonnances et ses agencements normatifs. Ils y révèlent ce qui devrait rester « caché » : les rapports sociaux et historiques aux Autres (« immigrés », « sans-papiers », « anciens colonisés », populations « subies », etc.) institués imaginairement comme relations sociales normalisées. Tout rappel de ces rapports constitue d'abord ici une brèche ou une ligne de fuite potentiellement dangereuse pour cet imaginaire. Réduire cette ligne de fuite par une « traduction » purement technico-linguistique crée l'illusion d'un effacement de ce qui leste ces altérités dérangeantes.

L'adresse et la communication

L'acte de traduire, notamment dans le champ social, télescope deux volets ou deux aspects : l'adresse et la communication. « De l'avis de Sakai, alors que l' « adresse » indique une *relation sociale* (entre l'émetteur et le destinataire du message) essentiellement pratique et performative par nature, et par là-même indéterminée et ouverte à la négociation du signifié, la « communication » nomme la représentation imaginaire de cette relation sous la forme d'une série d'unités dénotées par des identités pronominales et un contenu informatif, c'est-à-dire, qui nous sommes supposés être et ce que nous sommes supposés vouloir dire. Les théories de la communication, normatives par nécessité, laissent régulièrement dans l'ombre le fait de l'adresse en communication. »² Ce « laissé dans l'ombre », sorte de refoulé édicté par



Fériel Bouabida, *Evanescence*, figure 2. l'ordre social, est ce qui resurgit souvent du coup sous forme de « parasite » qui peut mettre tous les interlocuteurs dans l'embarras : le représentant d'une institution par rapport à sa déontologie, la personne concernée par rapport à sa réalité psychosociale et le traducteur lui-même par rapport à la « neutralité » qu'on lui demande. La traduction de ce fait est supposée réaliser plus qu'une translation : elle doit effacer toutes les différences (sociales, culturelles, de genre, etc.) qui font pourtant la relation sociale concrète, pour ne garder que la fonctionnalité d'une opération qui dilue la diversité dans un processus d'homogénéisation nationalisée (par la langue et l'institution) et de segmentation systématisée (par la globalisation

économique). Ce qui risque d'être perdu par la même occasion ici c'est justement ce qui fait de l'interculturel un espace d'instabilité, d'hétérogénéisation, de re-mise en question et de réinvention des *relations sociales*, un espace de construction de la mondialité plus que de la mondialisation, un espace où la différence n'est pas effacée par un transfert technique mais, au contraire, intervient sur la relation sociale pour la transformer, un espace d'altération justement où tous les interlocuteurs sont traduits y compris le traducteur. Évidemment, c'est cette perspective même qui panique le social (le social institutionnalisé, le politico-social et l'imaginaire d'une homogénéité culturo-sociale). Elle rend visible ce qui doit rester voilé, caché ou, du moins, discret. Le différent existe mais il doit rester discret voire, par une opération traductrice réduite à la « communication », pratiquer le même *langage*, les mêmes *codes*, tout du moins dans la sphère dite publique. Une fois la langue neutralisée par la traduction, la pratique sociale et la pratique des relations sociales sont censées trouver leur logique propre, leurs agencements normaux et normatifs dans le cadre d'un même « modèle », le seul qui n'est pas et ne doit pas être concerné par le divers, l'hétérogène, et donc par la traduction, mécanisme essentiel pourtant des échanges et des croisements interculturels.

La responsabilité et le risque

On comprend la complexité de la place des traducteurs, ces « maîtres cachés » de l'interculturel, et souvent leur embarras face à ce qui se présente à la fois comme une responsabilité et un risque. La responsabilité d'assumer un acte tout ensemble poétique (culturel et linguistique) et politique (social), en soi indéterminé (ouvert) et pourtant déterminé (soumis aux injonctions d'attentes normatives) et, par là-même, risquant

un possible/impossible de la rencontre interculturelle : rendre possible de manière singulière cette rencontre et/ou témoigner de son impossibilité. Le terme d’”interprètes”, adopté par l’usage dans la construction du métier de la traduction orale dans le social, porte en lui toutes les ambiguïtés de cette responsabilité et de ce risque : celui de la mise en scène d’une rencontre et d’un dialogue, de la représentation et de la performance à donner vie et profondeur à des personnages en relation, celui de truchement (du *tarjamane* = traducteur-interprète en arabe) qui introduit, ouvre la voie et permet la communication et la relation et celui, toujours possible et toujours risqué, du commentaire. Le traducteur-interprète est autant un passeur qu’un passage de l’interculturel : « ça passe par lui », par ses propres voies singulières (son histoire et ses héritages linguistiques et socioculturels). Janus rassemblant le même et l’autre sans être ni totalement même ni totalement autre, il risque et doit répondre tout ensemble de l’attendu et de l’inattendu de l’un et de l’autre : traduire le dit et être témoin - *témoigner ? déplacer l’attendu ?* - de ce qui est entendu sans être forcément dit. Passer « maître » dans ce jeu, c’est en somme devenir funambule, chevaucher cette étrange limite, politiquement et poétiquement sensible, entre le possible et l'impossible à traduire, ce qui veut dire aussi le possible et l'impossible d'une ligne de fuite, qui s'ouvre ou se ferme selon les acteurs, vers une relation interculturelle et dont le traducteur est un témoin. Témoin de ce qu'il voit et de ce qu'il ressent autant que de ce qu'il entend : la singularité d'une rencontre interculturelle en train de se vivre, d'un face à face qui déplie, *au-delà* même de ce qu'y engagent les mots des interlocuteurs, les secrets de leurs mémoires et le visible de leurs actes. Or, ce témoignage-là, comme tout témoignage, « résiste à l'épreuve de la traduction »³. Il en constitue la dimension

« cachée » voire méthodologiquement effacée par les nécessaires certitudes “communicationnelles”. Peut-être même est-il le véritable objet de l'*assermentation* des traducteurs-interprètes : *au-delà* de la restitution fidèle d'un contenu informationnel, les interprètes engagent la responsabilité d'une parole qui témoigne de sa propre parole comme reflet des paroles des autres, une parole à croire sur parole en quelque sorte. Une parole potentiellement dangereuse du coup, à surveiller et à limiter, elle pourrait témoigner de ce qui devrait rester caché, de ce qui ne devrait pas être à portée de vue et faire scandale. Le récent appel d'offre par exemple relatif au *marché public* de la mission *d'information des étrangers* maintenus dans les centres de rétention administrative, suite au décret du 23 août 2008 et qui impose aux *associations* intervenantes un « devoir de neutralité et de confidentialité », autrement dit une « “complicité systémique” dont la fonction primordiale est la gestion des populations dans l'optique d'une domination impériale »⁴. Un devoir de ne pas témoigner en somme de ce qui est vu et entendu *au-delà* de la traduction de l’« information » dans ces hors-lieux sociaux (potentiellement lieux de pratiques à cacher) réservés aux « étrangers ». *Au-delà*, c'est-à-dire ce lieu envers de l'en-droit, cette coulisse où la règle peut aussi se dé-régler, s'inverser et se renverser. Les passeurs de l'*information* ne sont pas (pas encore ?) qu'une mécanique d'ouie et de voix, *ils* ont des oreilles qui entendent, des yeux qui regardent et une (des) langue(s) pour parler. *Associés*, ils deviennent les oreilles, les yeux et la parole de la société civile, un droit de regard, un facteur de témoignage.

Un parent pauvre

L’interculturel au sens d’une rencontre avec les différences présentes au-coeur du social, d’une rencontre tout ensemble subversive et

créative⁵ de la relation sociale appelle et défie donc la traduction. Celle-ci lui est d'autant plus nécessaire qu'elle y révèle toutes les limites (politiques, sociales, culturelles) qui la travaillent en tant qu'"adresse" (possibilité première et incontournable de toute rencontre, relation, communication interculturelle) mais aussi les incertitudes inhérentes à l'acte même de traduire sur le plan linguistique (l'impossibilité de clore définitivement une traduction). L'économie – si l'on puis dire - de la traduction dans le milieu social (interculturel) engage de fait plusieurs aspects à la fois : l'adresse ou la relation sociale dans toutes ses implications (mémorielles, anthropologiques, politiques, etc.), la communication ou l'adéquation/inadéquation de la translation linguistique et la singularité irréductible d'une rencontre qui réinvente la langue et le langage de la relation humaine. Derrière l'empirisme apparent de l'acte de traduire, cette économie révèle et se révèle une opération politique et poétique complexe qui concerne, au-delà du traducteur-interprète, la culture-société dans ses réflexes et ses choix par rapport à la question de la diversité dans l'horizon de l'interculturalité. L'Etat et ses institutions, l'Europe en tant qu'"espace européen de la traduction"⁶ et ses programmes sont ici concernés au premier chef quant à la dynamique (moyens, formation, reconnaissance, etc.) de ce que devrait être la place de la traduction-interprétariat dans le milieu social, vu l'accroissement de la mutation anthropologique des sociétés, dans le double cadre de la mondialisation/mondialité. La traduction a toujours joué historiquement un rôle central dans les grands mutations civilisationnelles. Or, nous sommes en pleine mutation civilisationnelle et la traduction-interprétariat dans le milieu social, qui en constitue non seulement un des relais essentiels mais un constituant, continue à faire figure de parent pauvre⁷,

souvent à la charge d'un secteur associatif de plus en plus démunie dans ses moyens et instrumenté dans ses fins. La traduction comme pratique sociale de dialogue entre les différences sociales (et non seulement « entre les cultures ») est probablement vouée, dans la perspective aussi bien européenne que mondiale, à devenir un des arts de vivre voire un des enjeux démocratiques de cet avenir qui nous habpe tous dans les échanges et les déplacements généralisés (à moins évidemment de laisser faire l'homogénéisation appauvrissante sur les plans linguistique, social et culturel, une homogénéisation épousant anthropologiquement l'humain, entamée déjà sous le signe d'un empirisme – technique et/ou idéologique - aveugle mais qui cache mal les survivances d'un système colonial dominateur).

« Nous savons mal » donc « ce que nous devons aux traducteurs » disait M. Blanchot. Et nous le savons si mal que nous ne les aidons pas à se prémunir des risques auxquels ils sont exposés eux-mêmes. A la fin de son texte, M. Blanchot, évoque un de ces risques encouru par le poète Hölderlin d'unifier les deux puissances linguistiques représentant les vicissitudes de l'Occident et de l'Orient (l'allemand et le grec) : « On croit découvrir entre les deux langues une entente si profonde, une harmonie si fondamentale qu'elle se substitue au sens ou qu'elle réussit à faire du hiatus qui s'ouvre entre elles l'origine d'un nouveau sens. Cela est d'un effet si fort qu'on comprend le rire de Goethe. De qui riait-il ? D'un homme qui n'était plus ni poète ni traducteur, mais s'avancait témérairement dans ce centre où il croyait trouver rassemblé le pur pouvoir d'unifier et tel qu'il put donner sens, en dehors de tout sens déterminé et limité. »⁸ Les « maîtres cachés » de l'interculturel peuvent nous aider sans doute à éviter cette dérive ou cette tentation fascinante d'un *pouvoir unificateur*

qui comble toute différence, clôt tout sens et mène à la folie, si nous reconnaissons ce que nous leur devons. ■

1. M. Blanchot (1971), *L'amitié*, Paris, Gallimard.
 2. J. Solomon (2007), « Traduction, violence et intimité hétérolinguale », <http://translate.eipcp.net/transversal/1107/solomon/fr>
 3. J. Derrida (2004), « Poétique et politique du témoignage », *Cahiers de l'Herne Derrida*, L'Herne.
 4. J. Solomon, op.cit.
 5. A. Chaouite (2007), *L'interculturel comme art de vivre*, Paris, L'Harmattan.
 6. A. Berman (1987), « Les systèmes d'aide publique à la traduction en Europe », *Encrages*, N° 17.
 7. J.-L. Cordonnier (1995), *Traduction et culture*, Hatier/Didier.
 8. M. Blanchot, op. cit.

ARP

ALLERS-RETOURS

TÉRAËDRE / REVUES PLURIELLES

Quinze revues parlent d'interculturel. Liberté a été donnée à chacune d'accorder à sa manière cette thématique.

L'interculturel est aussi diapré que les revues elles-mêmes, que les motifs qu'il découpe, les questions qu'il suscite et les formes qu'il invente pour notre devenir commun

ARP : Association des Revues Plurielles.

www.revues-plurielles.org

ALLERS-RETOURS
Téraèdre/Revues Plurielles 2008